

testante, de vendre leurs biens fonds, sans une permission expresse de la Cour. Les Commissaires qui ont dirigé les affaires de la Marine, sous l'inspection du Comte de Toulouse, pendant la Minorité du Roi, s'assemblerent le 7. à *Verfailles* pour la dernière fois. On va établir pour ce détail un autre Conseil, auquel on donnera une nouvelle forme beaucoup plus avantageuse que par le passé, & l'on a déjà dépêché des ordres aux Gouverneurs & Intendans des Villes Maritimes, d'envoyer incessamment au Comte de Toulouse, Grand Amiral de *France*, des listes de tous les Vaisseaux de Guerre, Fregates, Galeres, Galiotes à Bombes, & Brulots, qui sont dans ces Ports, & de l'état auquel ils se trouvent. On croit cependant que ce Prince ne présidera pas à ce nouveau Conseil, parce qu'il refuse de travailler sous le Cardinal du Bois, qui va être déclaré Lieutenant General du Commerce & de la Navigation. L'ancien Evêque de Frejus s'est excusé d'accepter la feuille des Benefices, mais on assure que le Roi l'a nommé au Cardinalat, & qu'immédiatement après sa Promotion, il sera envoyé Ambassadeur à la Cour de *Rome*, pour y ménager les affaires de *France*. Le Cardinal de Rohan ne va pas à *Saverne*, le Roi voulant qu'il assiste au Conseil de Conscience, avec les Cardinaux de Gelvres & du Bois. L'Abbé de Premonstratier ordinaire de Mr. le Duc d'Orléans, a été nommé à l'Abbaye de St. Jean de *Chartres*, & l'Abbé de Goze lui succede dans sa Charge d'Aumônier. Le Roi a fait une nombreuse Promotion d'Officiers Generaux de ses Armées, & S. M. ne nommera pas aux Benefices vacans avant l'Assemblée generale du Clergé du Royaume, qui doit se faire au mois de Mai. Le Détachement de la Maison du Roi, qui a conduit Mademoiselle de

Beau-